



Saint-Zéphirin
de Courval

Le Bulletin Municipal

Volume No 59 – Juillet 2019

TALENTS LOCAUX EN
PREMIÈRE PARTIE

ST-ZEPH TRAD

21 Septembre 2019

LES COUSINS BRANCHAUD

APPORTEZ VOS CONSOMMATIONS
ET VOTRE BONNE HUMEUR!

20\$

AU PROFIT DE LA CORPORATION DES LOISIRS

20h00 CENTRE COMMUNAUTAIRE

BILLET EN VENTE À L'HÔTEL DE VILLE



Monsieur André Lessard a construit pour les enfants du camp de jour un gros module d'eau. Grâce à la générosité de Monsieur Lessard les enfants du camp pourront s'amuser et se rafraîchir tout l'été. Au nom de la Municipalité de Saint-Zéphirin, de la Corporation des Loisirs, des monitrices et animatrices ainsi que de tous les enfants du camp de jour de Saint-zéphrin, un énorme merci André!



J'ai une devinette pour vous;

Est-ce possible d'être grand-mère et arrière-grand-mère dans le même mois ?

(réponse page 8)

- ♦ **Adoption du règlement #08-2019** modifiant l'article 4.4 du règlement #08-2016 sur les nuisances immobilières.
- ♦ **Adoption du budget révisé de l'OMH.** L'OMH à présenté un budget modifié à la hausse à la Société d'habitation du Québec et celle-ci l'a approuvé. Puisque la municipalité doit participer au déficit (10%). Le conseil a ésumé d'adopter le budget révisé de l'OMH et de prendre à même son surplus le montant de 1600\$ représentant l'augmentation du budget de l'OMH pour l'année 2019.
- ♦ **Contribution Annuel « Corporation des loisirs ».** Il est résolu de verser la contribution financière annuelle prévue au budget 2019 au montant de 7000\$ moins les locations de salle de l'année 2018.
- ♦ **Le maire suppléant.** En cas d'incapacité du maire, Monsieur Dany Caron est autorisé à siéger au conseil des Maires de la MRC Nicolet-Yamaska, est autorisé conjointement avec la directrice générale, à signer pour et au nom de la municipalité les chèques et effets bancaires. Le tout pour une durée de 6 mois.
- ♦ **Comptes payés et à payer** pour le mois est de 117 882.18 \$

De la visite fleurie à Saint-Zéphirin !

Le 23 juillet prochain nous aurons la visite des Fleurons du Québec pour notre évaluation. L'évaluateur fera le tour de la municipalité pour évaluer la beauté des arrangements horticoles et arboricoles de Saint-Zéphirin. Il visitera nos entrées Nord et Sud, le bureau municipal, la caserne, le jardin collectif, les parcs municipaux ainsi que le centre communautaire. En plus de l'aspect général, Il évaluera la récurrence dans un thème, la propreté ainsi que l'aspect écologique des arrangements.

Alors mettons nous sur notre 31 pour le 23 !

- ♦ **Conteneur pour enrobage de plastique blanc :** Un conteneur est mis à votre disposition pour la collecte d'enrobage de plastique BLANC. Les plastiques blancs avec le revers noir pour les boudins d'ensilage sont maintenant acceptés. Le plastique doit être exempt de filet et de cordes
- ♦ **Conteneur pour résidus verts et matériaux secs :** Les conteneurs seront de retour pour la première semaine de mai.
- ♦ **Résidus domestiques dangereux :** Les contenants de 20 litres vides enlever les couvercles et insérer les contenants les uns dans les autres.
- ♦ **Résidus domestiques dangereux produits non acceptés :** Pneus, pinceaux, pannes, rouleaux à peinture, chiffons bombonnes de propane et butane etc. ne sont pas acceptés.
- ♦ **Caméras de surveillance :** Les conteneurs étant bien identifiés, il n'y a pas de raison d'y mettre n'importe quoi. Si tel est le cas, un constat d'infraction sera émis.









Important : ne pas surcharger les conteneurs, s'ils sont pleins à votre arriver revenir un autre jour et téléphoner au 450-564-2188.

- ♦ **Réparation de votre bac noir ou vert :** Avez Jean Audet au 819-313-2188.
- ♦ **Propriétaire de chiens :** Vous devez vous procurer une médaille au bureau municipal. Le coût est de 5\$ par année. Ceci facilite grandement les recherches en cas de chien perdu.
- ♦ **Rénovation construction :** Pour toutes modifications à votre propriété, vous devez faire la demande d'un permis soit au bureau municipal ou sur le site de la MRC.
- ♦ **Feux en zone verte :** Vous devez faire une demande de permis entre le 15 avril et le 15 novembre pour faire un feu à ciel ouvert. Le permis est émis la journée même du brûlage. Le feu doit être composé que de bois ou matière végétale.
- ♦ **Feux en zone blanche (village) :** feux à ciel ouvert sont interdits. Les feux de foyer munis d'un grillage sont permis.
- ♦ **Rue Saint-Pierre (Rte 255) :** Pour toutes questions ou plainte concernant la route 255, veuillez communiquer au Centre de Service de Nicolet (MTQ) au 819-293-4488







Juillet 2019

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
	1  Bureau Municipal fermé	2 	3	4  Gros rebuts	5	6
7	8	9	10	11 	12	13
14	15	16	17	18 	19	20
21	22	23 	24	25 	26	27
28	29	30	31	Prendre note que du 28 au 3 Août inclusivement, le bureau municipal sera fermé.		

Août 2019

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
				1 	2	3
4	5	6	7	8 	9	10
11	12 	13	14	15  Gros rebuts	16	17
18	19	20	21	22 	23	24 
25 	26	27	28	29 	30	31

⇒ Les bacs doivent être placés en bordure de rue, la veille de la collecte

 Collecte des matières recyclables	 Collecte des ordures ménagères	 Séances du conseil
 Fête Nationale du Canada	 Vente de garage	<u>Gros rebuts le 4 juillet et le 15 août</u>
 Visite des fleurons du Québec		

Prendre note que du 28 juillet au 3 Août inclusivement, le bureau municipal sera fermé.

La Bibliothèque vous informe...

veuillez prendre note que la bibliothèque sera fermée pour la période des vacances, du 21 juillet au 4 août. Nous serons de retour lundi le 5 août à 13h30.

Si vous avez des livres jeunesse à la maison et vous ne savez pas quoi faire avec eh bien, venez les porter à la bibliothèque.

C'est pour créer une réserve qui servira à alimenter le croque-livres.

Nous vous remercions à l'avance et nous vous souhaitons un bel été et bonnes vacances à tous.

L'équipe de la bibliothèque



COURS DE PEINTURE

Tous les mardis soirs de 19 h à 22 h. Venez vous détendre en bonne compagnie et créer de belles œuvres ! **Aucune inscription n'est nécessaire.** Cours (libre) de peinture acrylique de tous niveaux, au tarif de 25 \$/soir. Je serai là, pour vous seconder dans vos différents projets! **Avis aux intéressé(es) possibilité de faire un nouveau groupe de jour.** Plaisirs et créations seront au rendez-vous, Dany Drolet, « Le Gant d'Art » au 450 564-2041

Vous voulez jouer à la pétanque ?

Le jeu de pétanque est ouvert, il attend les joueurs le mercredi soir à partir de 19h00.

Bienvenus à tous !

Maison Turcotte



Horaire Casse-croûte 255

Jours	Ouverture	Fermeture
Lundi et mardi	NON	NON
Mercredi et jeudi	8 H	20 H
Vendredi et samedi	8 H	21 H
Dimanche	11 H	20 H

1480A, Rang Saint-Pierre, Saint-Zéphirin-de-Courval, J0G 1V0
Téléphone : 450-564-2731

Lieu de rencontre des jeunes de 12 à 18 ans, d'ici et des environs, où il est possible de jaser, flâner, rire, jouer, danser, rêver, s'informer et de réaliser des projets et événements communautaires ou tout simplement d'échanger avec moi.

Vous-êtes les bienvenues ! Parlez-en !

Mardi et jeudi de 18h à 20h

Contactez moi, Brigitte Poirier
coordonnatrice des loisirs
450-564-2331 ou 450-564-2188

Venez en grand nombre !!

Venez tous
jardiner dans
notre
jardin collectif !!



Les bienfaits du jardinage durable sur la santé

Le jardinage n'a pas seulement des effets positifs sur l'environnement, il a aussi des effets bénéfiques sur ceux qui pratiquent cette activité si valorisante.

- Les plantes réduisent le stress. Selon un chercheur canadien, il n'y a pas que des plantes qui poussent dans un jardin, mais également l'estime de soi, l'optimisme, la camaraderie, la créativité, la satisfaction, la motivation de même que des aptitudes physiques et psychiques. Nous pouvons donc déduire que la pratique du jardinage et la culture des plantes ornementales ont des effets positifs sur le moral.
- Les plantes contribuent à réduire les risques de maladies (ex. : asthme) et d'inconfort (ex.: canicule). De plus, certaines études démontrent qu'elles accélèrent le rétablissement après une opération chirurgicale ou un accident en améliorant l'état d'esprit et l'organisme du malade.
- Un sport sans compétition. La pratique du jardinage est définie comme une activité physique douce mais efficace. Des études ont démontré que 30 minutes de jardinage équivalent à 30 minutes de marches.
- Le jardinage rehausse la satisfaction et le bien-être.
- La jardinage accroît la communication. La culture de plantes entraîne souvent des échanges d'idées, de trucs ou de conseils. Le jardinage permet d'ouvrir plus facilement les portes de la communication, favorise les rapports familiaux et communautaires, et la naissance de nouvelles amitiés.



AVIS IMPORTANT RDD

Nous vous rappelons quelques règlements concernant les conteneurs ainsi que les résidus domestiques dangereux;

- il est important de ne pas trop remplir les conteneurs, si vous constatez à votre arriver qu'un conteneur est plein, téléphoner Monsieur Jean Audet au 450-564-2188 ou au 819-313-2188. Il est de la responsabilité du citoyen d'utiliser les conteneurs convenablement;
- les RDD (résidus domestiques dangereux) doivent être déposés le premier lundi du mois seulement. Veillez à bien les identifier si ceux-ci ne sont pas dans leurs contenants d'origine.

Des caméras sont installées à plusieurs endroits sur le site, si une infraction est commise, des sanctions sévères ainsi que des amendes seront remises. Si nous ne voulons pas perdre nos services, nous devons en prendre soin.



AVIS IMPORTANT NUISANCES

Un mandat a été confié à une firme externe afin de contrôler les nuisances immobilières. Un rapport sera remis à la municipalité et des avis sera transmis aux contrevenants. Des amendes pouvant aller jusqu'à 400 \$ et des poursuites judiciaires peuvent être engagées.

Prenons soin de nos terrains (pelouse, mauvaises herbes, traînas...) et de nos maisons, pour qu'ils soient propres et sécuritaires. À « St-Zeph » nous sommes des gens fiers.

Rappel

Le prochain ramassage des gros rebuts est le 15 août 2019.



1				2			9	5
			1	5				3
						4		
	2			8			1	
9	7	5		1		6	8	4
	4			6			5	
		8						
2				4	6			
4	3			7				8

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONDEIL POUR 2019

*2e lundi du mois

Date	Heure	Date	Heure
Lundi 14 janvier	20h00	Mardi 2 juillet	20h00
Lundi 4 février	20h00	Lundi 12 août	20h00
Lundi 4 mars	20h00	Mardi 3 septembre	20h00
Lundi 1er avril	20h00	Lundi 7 octobre	20h00
Lundi 6 mai	20h00	Lundi 4 novembre	20h00
Lundi le 3 juin	20h00	Lundi 2 décembre	20h00



**Saint-Zéphirin
de Courval**

ALERTES MUNICIPALES

**Soyez informé
immédiatement
quand ça compte !**

Inscrivez-vous à notre système
personnalisé d'alertes
concernant votre municipalité.

**INSCRIVEZ-VOUS
GRATUITEMENT !**

www.saint-zephirin.ca • 450 564-2188

**NOUVEAU
SERVICE
GRATUIT**

Pour une assistance, communi-
quer avec **Kim** au **450-564-
2188**

Nous pouvons vous inscrire en
quelques secondes, pas besoin
de vous déplacer.

**NOUVEAU
Première
année**

JARDIN COLLECTIF À LA MAISON TURCOTTE

Au 1220 Rang Saint-Pierre, Saint-Zéphirin de Courval Qc J0G

Des bacs de jardin ont été installés sur le terrain
de la Maison Turcotte et plusieurs variétés
de légumes seront semés par les jeunes.

Ce jardin est ouvert à tous, venez l'entretenir,
l'arroser et le désherber. Quand viendra
le moment, récolter de bons légumes!

Pour ceux qui ont le pouce vert ou pour ceux
qui veulent s'initier au jardinage vous êtes tous
les bienvenues.

Le jardin se veut un lieu d'entraide, de partage et
d'échange. Par ce jardin nous voulons partager
les valeurs citoyennes et la pratique
d'un jardinage écoresponsable.

Bienvenue à tous !



Bonjour,

Grâce à la générosité de 4 restaurants du territoire
de Bécancour-Nicolet-Yamaska,

- Pub Le Houblon de Nicolet
- Manoir Bécancourt et Pub au Cochon fumé de Bécancour
- Ô Quai des Brasseurs de Ste-Angèle
- Aux P'tits Bonheurs de Gentilly

la Fondation Santé Bécancour-Nicolet-Yamaska vous invite à
aller déguster leur délicieux "grilled cheese" tout au long de
l'été.

Pour chaque grilled cheese vendu, 5 \$ seront remis à
la Fondation.

Tous les dons en provenance de cette levée de fonds seront
investis dans des projets pour les enfants de chez nous.

Bon appétit!



FONDATION SANTÉ
Bécancour-Nicolet-Yamaska

Gestion Joan Marcel

Processeurs à bois

Tél. : 819 297-2441

Cell. : 819 371-4437

11 480, boul. du Parc-Industriel,
Bécancour (Ste-Gertrude) G9H 3P3

gestionjm@hotmail.com

PILKEMASTER EVO



PROCESSEUR À BOIS

**RETROUVEZ UNE VERSION PLUS
COMPLÈTE SUR LE WEB:**

www.saint-zephirin.ca/journal-local/



POSTE À COMBLER

INSPECTEUR(TRICE) EN BÂTIMENT ET RESPONSABLE DES PROGRAMMES D'AIDE À LA RÉNOVATION



UN EMPLOYEUR DE CHOIX !

La MRC de Nicolet-Yamaska est présentement à la recherche d'une personne intéressée à se joindre à une équipe dynamique pour le poste « *Inspecteur (trice) en bâtiment et responsable des programmes d'aide à la rénovation* ».

Située dans la région du Centre-du-Québec, la MRC de Nicolet-Yamaska a pour mission de renforcer les capacités de développement durable de ses municipalités. La MRC de Nicolet-Yamaska accomplit sa mission en s'appuyant sur une équipe compétente, rigoureuse, engagée et responsable, qui a à cœur d'apporter son soutien et de trouver des solutions pour répondre aux besoins des municipalités, des citoyens et des entreprises de son territoire.

À cette fin, la MRC valorise la formation et le développement des compétences de son personnel ainsi que la mise en place d'un environnement et des conditions de travail stimulants. Elle favorise l'implication des employés dans l'amélioration continue de l'offre de services et la recherche des meilleures pratiques. Elle encourage une communication et une collaboration bidirectionnelles entre ses services et ses municipalités.

VOTRE MISSION AU SEIN DE NOTRE MRC

Sous la responsabilité du coordonnateur à l'aménagement du territoire, l'inspecteur en bâtiment et en environnement voit à l'application de la réglementation d'urbanisme et des règlements connexes ainsi qu'à l'administration des programmes d'aide financière à l'amélioration de l'habitation. Dans le cadre de ses fonctions, l'inspecteur a également comme mandat l'émission des permis et certificats pour les municipalités participantes.



MANDATS GÉNÉRAUX *

- Membre du service de l'aménagement du territoire, l'inspecteur en bâtiment a pour principales responsabilités d'informer la clientèle sur les possibilités et les restrictions de construction et d'usage de leur immeuble conformément à la réglementation d'urbanisme, de proposer des ajustements à la réglementation en fonction des municipalités et des besoins de la clientèle
- Répondre aux demandes d'information sur les règlements et lois en matière d'urbanisme
- Délivrer des permis et certificats d'autorisation requis dans le cadre de l'application de la réglementation d'urbanisme et des règlements sous la responsabilité du service
- Voir à la conformité de la réglementation sur les terrains relativement aux divers travaux et ouvrages, tels que piscine, cabanon, abattage d'arbres, fosse septique et champ d'épuration, afin de s'assurer du respect des conditions d'émission de permis
- Offrir un support technique et professionnel auprès des citoyens et des intervenants municipaux
- Analyser les demandes d'autorisation CPTAQ
- Connaître le règlement sur l'évacuation et le traitement des résidences isolées (Q.2, r.22)
- Rédiger les avis et constats d'infraction, et le cas échéant, témoigner à la cour
- Recevoir les plaintes de la clientèle et en assurer le suivi
- Effectuer des recherches d'information concernant les dossiers relatifs à l'urbanisme à acheminer au Conseil municipal et/ou CCU
- Agir à titre de secrétaire sur le CCU et voir à la préparation des documents nécessaires à la tenue des rencontres
- Analyser, réviser et préparer des dossiers relevant des différentes modifications réglementaires
- Rédiger sur demande, des propositions de modifications à apporter à la réglementation en matière d'urbanisme

* La liste des tâches et responsabilités ci-dessus énumérées est sommaire et indicative. Il ne s'agit pas d'une liste complète et détaillée des tâches et responsabilités susceptibles d'être effectuées par la personne occupant ce poste.



EXIGENCES

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en architecture, en aménagement et urbanisme ou une expérience équivalente de 2 années d'expérience pertinente ou toute autre combinaison de formation et d'expériences pertinentes
- Démontrer une bonne maîtrise de la suite Office et logiciel d'infotech | ATOUT
- Posséder un permis de conduire (classe 5) valide et utiliser son véhicule
- Être accrédité inspecteur pour les programmes d'amélioration de l'habitat (SHQ) | ATOUT



PROFIL RECHERCHÉ

- Posséder une bonne capacité d'analyse, de synthèse et de communication
- Faire preuve de jugement, de rigueur, de minutie et d'autonomie
- Être structuré et démontrer un excellent sens de l'organisation
- Être capable de s'adapter facilement aux circonstances et exigences en lien avec le poste
- Faire preuve d'esprit d'équipe et de collaboration
- Posséder des aptitudes développées pour le service à la clientèle



CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste permanent, temps plein (35 heures/semaine)
- Conditions salariales : Entre 41 023 \$ et 59 350 \$, selon la qualification et l'expérience de la personne retenue
- Une gamme d'avantages sociaux et des conditions de travail stimulantes vous attendent !

Ce poste vous intéresse ?

Faites-nous parvenir votre CV avec une lettre de présentation précisant l'intérêt pour le poste

Seules les candidatures retenues seront contactées.

Fin de publication : 17 juillet 2019

Date d'entrée en fonction : Septembre 2019

mrcny@mrcny.qc.ca • Télécopieur : 819 510-5367

1^{er} Symposium de l'opportunité Signé Robert Poirier

Monsieur Poirier vous convie chez lui le 26-27-28 juillet prochain.

Au programme plusieurs volet :

- volet commercial
- Colet artistique
- Volet marchands de tableaux
- Volet expérience de vie
- Couché sur la paille de paille
- Billet du partage
- Démonstration de mosaïques
- Chants lyriques

Tout est gratuit

Les artistes de la région qui veulent participer, exposer ou vendre leurs œuvres sont les bienvenus.

454 Rang St-Pierre, Saint-Zéphirin

La réponse est : Oui !

Félicitation à Madame Jeannine Courchesne qui sera grand-maman et arrière-grand-maman très bientôt.

Nous souhaitons bonheur et santé aux nouveaux bébés !

